



## RÈGLEMENT PARTICULIER

### ÉTAPE INTERMÉDIAIRE DE CHAMPIONNAT DE FRANCE

**Samedi 25 JUIN 2022**

### **LA CÔTE DE CORNOUAILLE DE CONCARNEAU A LA POINTE DU RAZ(29)**

**Art.1/** Le Moto-Club Les Anges Gardiens de Nantes organise le samedi 25 juin 2022 près de Concarneau, à La Forêt Fouesnant (29), Camping les Saules 54 route de la plage, une étape intermédiaire du Championnat de France de Tourisme. Cette organisation aura lieu sous la forme d'une balade touristique d'environ 200 kms et sera limitée à 30 participants.

**Art.2/** Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers, français et étrangers, de véhicules de la catégorie « motocycles » homologués et conformes à la réglementation en vigueur, qu'ils soient titulaires d'une licence à la FFM- UEM ou non

**Art.3/** Le contrôle d'arrivée sera ouvert à 8h le samedi jusqu'au départ de la balade à 9h30. Toutefois un accueil sera organisé le vendredi soir à partir de 18h au camping Les Saules pour ceux qui arriveront la veille.

Les pilotes devront y présenter leur permis de conduire et le certificat d'immatriculation et l'attestation d'assurance de leurs véhicules. Les participants devront remplir et signer le bulletin d'engagement qu'il leur sera remis à l'arrivée et le remettre aux organisateurs.

**Art.4/** La participation est fixée à 45€ pour les titulaire d'une licence UEM et à 50€ pour les non licenciés.

Cette participation inclue :la collation avant le départ de la balade, le repas du midi au restaurant et le pot de fin de journée, ainsi qu'une dégustation ou visite au cours de la balade.

**Art.5/** Pour les titulaire d'une licence de tourisme FFM, les pointages des carnets de tourisme se feront avant le départ de la balade **entre 8h et 9h30** (éventuellement la veille au soir) et **lors du dernier arrêt , avant 17h**, sur la route du retour au camping.

**Art.6/** Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toutes personnes qui viendraient à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités.

**Art.7/** Les participants préalablement inscrits et qui ne seront pas présents à la manifestation (hors motif valable justifié), ne pourront prétendre à une quelconque indemnité. En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation.

**Art.8/** Afin de faciliter la tâche d'accueil des organisateurs, il est demandé aux participants, de s'efforcer d'adresser leur bulletin d'engagement accompagné du chèque de règlement le plus tôt possible, et impérativement **avant le 15 mai 2022** avec priorité aux licenciés FFM jusqu'au **1<sup>er</sup> mai 2022**, dans la limite des places disponibles .

**Art .9/** Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par l'organisateur ou toute autre société autorisée dans le cadre de cet événement. Ils acceptent également à titre gratuit l'exploitation de leur image, de celle de leur véhicule et de leur voix par l'organisateur sur tous supports papier, graphique, vidéo, numérique...etc et ce sans limitation de durée.

**Art.10/**Les organisateurs rejettent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de tout bien personnel, si les faits sont indépendants de l'organisation

**Art.11/**La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables. le Moto-Club Les Anges Gardiens est couvert par une police d'assurance responsabilité civile par le biais de son affiliation à la FFM

**Art .12/** En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, et à se conformer aux directives des organisateurs .

Visa Club	Visa FFM	Visa Ligue des Pays de la Loire	Visa Ligue de Bretagne
MC LES ANGES GARDIENS NANTES 		17/03/2022 	17/03/2022 



**MOTO CLUB  
LES ANGES GARDIENS  
de NANTES**

[angesgardiens@ymail.com](mailto:angesgardiens@ymail.com)

publication au JO du 30/01/2010 N° 715  
affiliation FFM sous le N° C3076



**BALADE MOTO  
Côte de Cornouaille  
de Concarneau à la pointe du Raz**

**SAMEDI 25 JUIN 2022**

***LA FORET FOUESNANT (29)***

**ACCUEIL : 8 H**

**CAMPING LES SAULES 54 Route de la plage 29940 LA FORET-FOUESNANT**  
Coordonnées GPS : lat 47.897 5669 long. -3.967 1362

**TARIFS :**

**45 € licenciés UEM**

**50 € non licenciés**

**8h30: café / collation au camping**

**9h30: départ de la balade par la côte (environ 200 kms prévoyez le plein avant le départ)**

**arrêt dégustation / visite**

**12h30: repas au restaurant**

coquille saint jacques  
poisson au beurre blanc  
kouing-amann /glace  
café

**balade digestive à la Pointe du RAZ**

**16h00: retour vers Concarneau par les terres**

**18h00: pot de fin de balade au camping**

Pour ceux qui arrivent le vendredi et/ou repartent le dimanche, possibilité de séjourner au camping  
Les Saules tél : 02 98 56 98 57 : <https://www.camping-les-saules.com/>  
(précisez que vous venez pour participer à la balade organisée par le MC les Anges Gardiens de Nantes)



# MOTO CLUB LES ANGES GARDIENS de NANTES



[angesgardiens@ymail.com](mailto:angesgardiens@ymail.com)

publication au JO du 30/01/2010 N° 715  
affiliation FFM sous le N° C3076

## Balade moto Cote de Cornouaille , de Concarneau à la pointe du Raz

Moto Club les Anges Gardiens de Nantes

Date : samedi 25 juin 2022 (date limite d'inscription 15/05/2022)

Lieu : LA FORET-FOUESNANT (29)

Moto club:.....

Bulletin d'Inscription à envoyer à:  
Moto Club les Anges Gardiens de Nantes  
11 bis rue des moissons 44300 NANTES

	NOM	PRENOM	N° LICENCE	PILOTE (mettre une croix)	PASSAGER (mettre une croix)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Soit un Total de: ..... Euros ci-joint par chèque à l'Ordre du MOTO CLUB LES ANGES GARDIENS